

# CONTRAINdre ET EDUQUER, UN PARI IMPOSSIBLE ?

**Jean JAGUT**  
Février 2022

## **CONTRAINdre ET EDUQUER, UN PARI IMPOSSIBLE ?**

Il y a quelques temps, au hasard de mes lectures professionnelles, j'ai découvert l'invitation faite aux Travailleurs Sociaux de traiter de la conjugaison possible ou pas entre :

### **«Contrainte et Éducation»**

La question telle qu'elle était posée aurait pu me sembler anodine. Pourtant elle m'a donné envie de repenser à ce qui me semble aujourd'hui être une question fondamentale pour tous ceux, qui, comme je l'ai été, ont à accompagner des Adolescents «difficiles».

Ma première pensée a été :

**«Et si je devais demain m'exprimer là dessus, je le mettrais ou pas, le point d'interrogation ? »**

Finalement j'ai pensé qu'il valait mieux le mettre... au début au moins, quitte à le retirer à la fin.

Alors Je vais tenter aujourd'hui d'apporter ma modeste contribution à cette réflexion en me plaçant dans le champ de la dyssocialité; pour faire court dans le champ des «troubles du comportement»... celui finalement dans lequel j'ai effectué l'intégralité de ma carrière professionnelle.

**Avant cela, peut-être 2 mots sur mon parcours professionnel :**

Après mes 3 années d'études à l'École d'Éducateur de Rennes (rue Charles le Goffic) j'ai pris la direction de la Normandie. J'y ai effectué ma carrière dans 2 établissements spécialisés : un Foyer de Semi liberté (pendant 26 ans dont 18 de Direction et à la Direction d'un Centre Éducatif Renforcé pendant mes 10 dernières années d'activité...On y reviendra un peu plus loin.

Reposer cette question aujourd'hui des contours de l'Aide Educative me paraît être une opportunité donnée aux professionnels pour, par exemple, relancer le débat sur la question de l'alternative à l'incarcération, débat particulièrement sensible aujourd'hui comme hier et qui agite tous les strates de la Collectivité.

Ces deux mots : **Contraindre et Éduquer** avec ou sans le point d'interrogation, résumeraient finalement, à eux seuls, l'essentiel de ce qu'a été ma vie professionnelle.

**Éduquer ou punir ?**  
**La sanction fait elle partie de l'acte éducatif ?**  
**Vaste question: Jusqu'où on aide?**  
**A partir de quand on punit ?**  
**Les deux sont-ils conciliables ?**

Il y a là de quoi nourrir bien des discussions dans les amphes d'étudiants, au sein des équipes éducatives... comme au sein des familles ordinaires, face à ces adolescents qui testent à tout-va les limites, de plus en plus souvent, et de plus en plus tôt, jusqu'à se mettre et nous mettre avec eux en danger.

Je ne suis plus sur «le terrain», comme on dit... Quelle légitimité ai-je alors finalement pour vouloir aujourd'hui réaffirmer quelques certitudes pédagogiques qui appartiendraient au passé.

Je n'y vois qu'une réponse:

#### **Le Devoir de Transmission...**

N'est-ce d'ailleurs pas le fil conducteur de cette journée d'étude proposée le 1er Mars par le CNAHES?

j'ai déjà eu l'occasion de reparler de cette question du devoir de Transmission dans un long document de travail, consultable sur:

[http://testdi.free.fr/jean/RVI\\_V6.pdf](http://testdi.free.fr/jean/RVI_V6.pdf)

Dans ce document qui compte un peu plus de 600 pages, je fais référence en premier lieu aux 3 structures éducatives qui ont jalonné ma carrière professionnelle.

Parlons en librement car elles n'existent plus aujourd'hui :

- **Un Centre d'Observation** en Bretagne où j'ai fait mes premières armes de jeune Éducateur à la fin des années 60...
- **Ce Foyer de Semi Liberté** à Caen où j'ai donc fait l'essentiel de ma carrière...
- Et puis ce **Centre Éducatif Renforcé** qui reste une merveilleuse expérience et que j'ai piloté jusqu'à ma cessation d'activité en 2009...

Ces 3 structures ont en effet fermé leurs portes, à des époques et pour des raisons différentes (*j'espère simplement ne pas leur avoir porté la poisse...*). Plus sérieusement, oui, ces structures ont

fermé leurs portes, mais de nouveaux outils pédagogiques en étaient nés, du moins pour les 2 premières car pour ce qui concerne le CER... pour l'instant, je ne vois rien venir, la structure ayant fermé ses portes 1 an après mon départ. C'est comme si nous étions peut-être en haut du «balancier» et que, que nous le voulions ou pas, nous ne pourrions plus que repartir en arrière... La seule question qui m'importe donc aujourd'hui est celle de la **Transmission**.

- Il est facile de comprendre comment en quelques décennies, on soit passé d'un concept de prise en charge à un autre, puis encore à un autre, avec pour chacun de ces modèles la certitude qu'il allait être «**le bon modèle**» du moment avant d'en découvrir les limites et les inadéquations. Il y a évidemment des explications à tout cela et d'ailleurs, le seul fait que de nouvelles réponses aient été ensuite trouvées, montre bien qu'il y avait un sens à ces transformations :
- le premier établissement, c'était donc un Centre d'Observation, un des derniers vestiges des anciennes «Maisons de Correction» d'Après Guerre dans une version heureusement plus moderne ; il s'agissait du **Centre d'Observation de la Prévalaye** à Rennes ; l'établissement faisait à l'époque référence dans toute la Bretagne et même au-delà, en ce qu'il rompait avec un passé où s'étaient jusqu'ici conjuguées étroitement les notions d'aide et de punition. Devenu obsolète, cet établissement a cessé son activité dans les années 80, c'est-à-dire après quelques 40 ou 50 années d'exercice.
- le second, c'était un Foyer de Semi liberté, pudiquement rebaptisé «Foyer d'Action Éducative». Avec un concept de prise en charge beaucoup plus moderne, on abandonnait les anciennes représentations d'une aide éducative, qui avait jusqu'ici été pensée en termes d'éloignement des villes... **Le Foyer Henri Guibé**, puisque c'est dans cet établissement que j'ai fait l'essentiel de ma carrière, (d'abord comme éducateur spécialisé pendant 5 ans, puis comme Chef de Service pendant 3 ans et enfin comme Directeur pendant 18 ans... derrière Louis CASALI...(lui-même ancien Cadre de la Prévalaye). Cette structure avait donc été créée en 1955 en faisant alors le pari que c'était au cœur de la Cité que l'adolescent devait se reconstruire. Pari risqué, évidemment à l'époque car nombre d'établissements persistaient encore à développer des stratégies de repli institutionnel. D'expérimental, le Foyer Henri Guibé a fait rapidement autorité et a finalement lui aussi fonctionné 43 ans, prenant en charge plus de 1000 adolescents sur des

durées moyennes de placements de 2 à 5 ans. Et puis, comme le précédent, il a lui aussi cédé la place à de nouveaux concepts éducatifs... plus révolutionnaires encore. Nous sommes alors à la fin des années 90.

- arrive donc le **Centre Educatif Renforcé de Bures /Dives**, en périphérie de Caen : 3 ème structure.

Sorte de « mixte » entre les 2 premières, fonctionnant le plus souvent en alternative à la détention, alliant à la fois le «marquage à la culotte» comme dans les années 60 (le jeune est pris en charge, dans une forme d'**accompagnement «physique» permanent, c'est à dire 24h/24 pendant 6 mois**) et puis, sans que ce soit antinomique avec ce concept de prise en charge pourtant très spécifique (aussi fatigant d'ailleurs pour l'adulte que pour le jeune...), une immersion quotidienne dans la vie sociale et professionnelle ordinaire, avec cette particularité, cette fois , que là où va se trouver le jeune, l'adulte sera à ses côtés.

Lorsque je parle de « mixte » entre le concept d'internat ordinaire où il y a 40 ans, tout se jouait «intra-muros», et celui d'un Foyer classique essentiellement tourné vers l'extérieur, on est là , avec ce nouveau type d'accompagnement dans une approche radicalement nouvelle, dérangement d'ailleurs à son démarrage pour certains professionnels ; le message renvoyé aux adolescents pouvait se résumer en cette phrase, étant précisé que nous sommes là dans le cadre clair de placements tous ordonnés au titre de l'Ordonnance du 2 Février 1945 :

***«Vous allez être totalement privés de votre liberté d'avant pendant un certain temps... mais chacun d'entre vous va pouvoir entreprendre des choses extraordinaires, hors des murs institutionnels... si ce n'est que nous serons à vos côtés tout le temps, jour et nuit, pendant 6 mois».***

Un beau projet, totalement innovant, que nous avons porté en équipe pendant 10 années.

Trois étapes donc, qui en fait symbolisent et illustrent de mon point de vue cette marche en avant de la Rééducation depuis les grandes réformes de 1945.

C'est finalement là qu'intervient pour moi cette idée de transmission. Comprendre ce qui s'est passé, ce qu'on a voulu éviter et inventer d'un modèle à un autre, ce qu'on a abandonné en cours de route, mais surtout comprendre pourquoi cette fois,

aujourd'hui en 2022 un nouveau virage semble si difficile à prendre

Ensuite, fort de ces enseignements, il y a bien sûr cette envie de contribuer avec d'autres à l'ouverture de nouvelles voies. De ces voies qui doivent se frayer un chemin entre le « tout répressif (la « Tolérance zéro») et la libre expression des troubles.

C'est d'ailleurs cela et uniquement cela qui m'avait incité lorsqu'il a fallu tourner la page, à ressortir les « vieux dossiers » de ce CER pour en faire un «bouquin» auquel j'ai donné un titre :

### **« RECITS DE VOYAGE INTERIEUR ».**

J'ai d'abord voulu rendre hommage à cette équipe d'éducateurs et de psychologues qui ont fait la route avec moi, sans qui rien n'aurait été fait, et leur proposant de laisser derrière nous une base de référence et de travail pour ceux qui seraient un jour tentés d'apporter de nouvelles réponses à cette question récurrente...

Alors, la question est toujours posée, mais devient plus précise :

### **EDUQUER ET /OU PUNIR ? COMMENT FAIRE ? SUR QUELS NOUVEAUX CONCEPTS ? AVEC QUI ET QUELS MOYENS ? DANS COMBIEN DE TEMPS ? etc...**

Comment faire pour ne pas repartir 50 ou 60 ans en arrière... on pourrait même repartir bien plus loin et aller chercher ce qu'en disait en son temps Platon :

*« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur parole, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là en toute beauté et toute jeunesse le début de la tyrannie. »*

Repartons simplement de ce que nous avons fait **ensemble**.

Cet écrit n'est pas, même s'il s'y apparente parfois, un roman policier qu'on dévore de la première à la dernière page : il s'agit des « Récits de Voyage Intérieur », c'est-à-dire d'épisodes de vie

institutionnelle de 6 mois, donc des choses qui se répètent. **Comme l'éducation**, des choses qu'il faut redire régulièrement, marteler parfois pour qu'elles soient enfin entendues. Avec, quand même, de temps en temps, je l'espère, des messages pédagogiques qui sont renvoyés vers le lecteur aux détours des aléas de la prise en charge d'un adolescent ou d'un groupe un peu plus compliqué que les autres. Et puis, entre 2 Récits, des temps de pause, de réflexion : ***l'incarcération des mineurs... La question du Pardon... Le morcellement des prises en charge... Le retour à la « couleur bleu marine » etc...***

Ce n'était pas facile pour moi de me remettre à ce travail d'écriture de ce qu'on avait vécu, mais il fallait pourtant « **transmettre** » pour que la jeune génération de Travailleurs Sociaux, celle qui ira demain se coltiner dans la rue ou dans les institutions ces gamins «tordus», se réapproprie l'expérience de ses aînés, comme nous l'avons fait avant elle. Pour cela il faut donc que les aînés, ceux qui sont déjà passés par là, parlent, disent comment ils ont vécu tout cela et en quoi, de leur point de vue, les choses seraient aujourd'hui différentes. Il faut que ceux qui sont encore en poste et qui ont l'expérience de terrain accompagnent la démarche des jeunes professionnels. Il faut, je crois, aller interroger la PJJ qui a souffert de la prise en charge de ces adolescents compliqués; une PJJ qui continue de souffrir car trop exposée, souvent seule, dotée de peu de moyens, pilotée par une Administration réputée pesante et toujours plus exigeante. Il faut interroger les Magistrats, l'Administration Pénitentiaire. Il faut...il faut... Il faut surtout qu'un vrai pôle de réflexion se mette en place et ait la vue à 360° de la situation avant que la vindicte populaire souvent porteuse de tous les excès, trouve elle, ses propres solutions.

**C'est le sens de ma démarche d'aujourd'hui.**

Tout au long de ma carrière de responsable d'établissement, j'ai eu en tête ce schéma que beaucoup connaissent :

C'est la **Commande** de l'État qui est au point de départ de notre activité; une commande qui doit évoluer subtilement vers le «MANDAT EDUCATIF», c'est-à-dire vers une combinaison étroite entre ce qu'au niveau le plus élevé on attend de nous (remettre de la paix sociale dans la Cité) et ce que, nous savons, nous, professionnels de la réalité des besoins de ces adolescents à la dérive... Il m'est arrivé souvent de dire de cette commande initiale qui présidait à la mise en œuvre du programme des «UEER» (qui sont ensuite devenus des «CER» Centres Éducatifs Renforcés), qu'elle avait une connotation trop «Pasquaïste».

Le pari que ma Direction m'avait invité à relever à l'époque, c'est à dire à la fin des années 90 a été de passer de ce Cahier des Charges contraignant et probablement trop orienté dans ses aspects sécuritaires, à un projet de Service, porteur de valeurs pédagogiques, pour en dégager des **Objectifs de travail** conformes au cadre posé mais conformes surtout à ce dont les adolescents «difficiles» ont besoin :

Un cadre, des règles, des limites, mais aussi du sens ,du lien social, de l'aventure... calculée, de l'envie de se lever le matin, du goût de l'effort retrouvé, de l'estime de soi, de l'estime pour les autres, de la réflexion sur soi, dans son propre cheminement mais aussi dans sa relation au groupe... la « bande » avec ses codes ou le « groupe » socialement organisé ? Bref, mettre en œuvre un guidage pédagogique et un **Programme** «savamment dosé» à l'intérieur duquel l'adulte va tenter de conjuguer un contenant restructurant (le cadre) et un contenu riche de sens (l'action éducative).

Un autre paramètre :

Les **Moyens**... pas simplement les moyens financiers ni les moyens matériels, indispensables évidemment, mais les moyens humains , ce qu'on appelle généralement l'encadrement psycho pédagogique, des hommes et des femmes porteurs des mêmes Valeurs, homogènes dans leurs conceptions des choses, mais différents dans leurs âges, dans leurs sexes, dans leurs parcours personnels et professionnels, dans leurs Cultures, dans leurs Religions, des gens volontaires, qui vont, pour un temps, dans leur parcours professionnel, choisir de piloter avec d'autres cette aventure.

Le 5ème et dernier paramètre, et il a autant sa place que les 4 premiers dans ce dispositif : les **Outils**, c'est à dire les réunions

d'équipe, les écrits professionnels, la régulation d'équipe, les références théoriques, le contrôle, l'évaluation (interne et externe), les Comités de pilotage, l'analyse de pratique... bref tout ce qui va permettre de s'assurer que tout cela tourne dans le bon sens :

**Le Mandat->les Objectifs->l'action pédagogique->les Moyens  
-> les Outils de contrôle...**

Si l'approche méthodologique est à peu près claire, on se rapproche peut-être à présent de la réponse à la question posée :

**« EST -CE QU'ON PEUT, DANS LE MEME TEMPS,  
CONTRAINdre ET EDUQUER ? »**

C'était déjà la même question, j'imagine, aux lendemains de la guerre, puis quand on a fermé les internats spécialisés dans les années 70/80, pour les remplacer par des Foyers éducatifs... comme pour moi également, il y a un peu plus de 20 ans quand je me suis lancé dans l'aventure du CER. Parti d'une « page blanche », j'ai d'abord tenté d'y répondre par l'écriture d'un projet pédagogique sans tomber, on vient de le dire dans le travers des attentes «Pasquaïstes» qui ne prênaient (en caricaturant un peu) que l'éloignement et la rupture. Notre démarche au sein de l'association de Sauvegarde qui a porté avec nous ce projet était mûrement réfléchi, je crois pouvoir le dire.

Ce projet a été avalisé par notre Conseil d'Administration, par les Autorités de Contrôle, par la PJJ, de l'échelon départemental à l'échelon national, puis a été mis en œuvre pendant 10 ans.

Mais en amont de tout cela, au-delà des approches, des méthodes, des stratégies éducatives, il était impératif que nous ayons tous la même conviction par rapport à la **capacité au changement** de ces garçons. Je m'explique :

Les structures de ce type (CER-CEF-CPI) accueillent, nous le savons tous, des garçons en marge, rendus souvent très loin dans le passage à l'acte, dans l'exclusion. Des garçons qui n'ont pas seulement tout épuisé autour d'eux, parents, enseignants, travailleurs sociaux, mais qui ont eux-mêmes épuisé tout espoir de retour à «la norme». Leur toute puissance, qu'on ne s'y trompe pas, cache le plus souvent un désarroi extrême, un sentiment indéboulonnable d'échec, d'incapacité à se réhabiliter...

Pour illustrer ce propos, je voudrais ré-évoquer l'histoire d'un de ces garçons confiés au CER de Bures/Dives, que nous avons eu en charge pendant un peu plus d'un an **jour et nuit** :

*Ahmed, (nous l'appellerons ainsi) avait 15 ans lorsque nous nous sommes rencontrés, la toute première fois dans une prison de région parisienne. Il y était incarcéré depuis environ 1 an pour avoir tué d'un coup de fusil un homme, un «clochard», si tant est que cette précision ait un sens... Lorsque nous nous sommes vus, pour la toute première fois donc, Ahmed était totalement fermé, enfermé dans son affaire ; privé de toute communication avec l'extérieur, sa famille notamment, il n'avait rencontré depuis son incarcération, me disait-il, que des policiers, des enquêteurs, des experts, des juges... que des gens martelant sa culpabilité, au point qu'il ne se sentait plus capable, s'il retrouvait un jour sa liberté, que de recommencer : «je ne suis plus bon qu'à ça !»...*

*Ahmed m'expliquait au cours des visites que je lui rendais, qu'il avait fini par haïr sa victime (!!!) tellement il lui en voulait de se trouver ainsi définitivement prisonnier de l'homicide qu'il avait commis. La situation était totalement verrouillée. J'en ai parlé avec un ami philosophe à Nantes : Jacques Ricot, qui traitait lui, de la question du «PARDON» ; je ne peux pas ici dans cet article restituer en quelques lignes tout ce qui s'est joué avec cet adolescent autour de cette question, mais je peux assurer que c'est à partir de cette réflexion :*

**«Le Pardon, c'est quoi? Est-ce le regret? Le remord ?l'Oubli ?  
Peut-on tout pardonner ?  
Est ce que demain je peux valoir mieux que ce que j'ai  
fait?... »**

*C'est donc en retravaillant avec lui sur ces questions que nous jugions essentielles que nous sommes parvenus à extraire cet adolescent de sa torpeur, de ce sentiment indéfectible de n'être plus bon à rien, définitivement enfermé dans son statut de «Mauvais». Toute la question était là pour lui, comme finalement*

*pour chacun de ces adolescents que nous allons devoir prendre en charge :*

**« Est-on définitivement condamné à rester figé, englué dans sa faute, son erreur...ne sommes nous réductibles qu'aux actes que nous avons commis ? »**

*Au delà des considérations philosophiques ou religieuses sous tendues par ces quelques questions, nous avons repéré trois étapes incontournables pour aider ces adolescents à s'extraire de leurs conduites dyssociales et les inviter à se projeter dans de nouvelles perspectives de vie :*

**1-Reconnaître sa faute...**

**2-Regretter sa faute...**

**3- Dire : «Demain je veux valoir mieux que ce que j'ai fait...»**

Est-ce que finalement tout ne serait-il pas là, dans ce pari à faire entre l'adulte et l'adolescent dyssocial sur leur capacité à mettre en œuvre, ensemble, le changement ?

Nous venons dans les pages précédents de traiter de la question de l'approche méthodologique, puis de cette question fondamentale à notre sens de «l'envie» pour l'adulte et le jeune d'expérimenter de nouveaux rôles...

Deux questions à présent :

**Où va-t-on avec l'adolescent... et comment on y va ?**

**Où va-t-on avec lui ... ou plus précisément avec eux ?**

C'est la question des perspectives qu'on se donne, de ces fameux **objectifs** qu'on aura repérés à partir de leurs besoins fondamentaux : Par rapport à cela, nous nous étions donné quatre axes de travail : tous de même importance :

**\*L'axe relationnel**

Remettre du lien..., du lien entre le jeune et ses pairs, du lien entre le jeune et sa famille, sa fratrie, sa famille élargie... Remettre du lien avec les adultes, avec la société.

**\*Le rapport du jeune à la Règle, à la Loi**

Redonner des limites, un cadre : permettre à l'adolescent de s'y frotter, de s'y confronter, lui permettre d'entendre et d'accepter qu'il lui soit dit «**NON**», ce non bienveillant qui va l'aider à se

reconstruire progressivement. Sanctionner et expliquer plutôt qu'exclure à nouveau.

**\*L'exploration de ses aptitudes :**

Substituer à ses exploits délictueux, tapageurs, de nouvelles performances, plus discrètes celles là, manuelles, scolaires, sportives, cognitives ; exister enfin pour soi, face à ses pairs et face aux adultes dans de nouveaux référentiels.

**\*L'aide, l'accompagnement, l'écoute, le soutien psychologique :**

Ne plus être seulement celui qui cogne, qui agresse, qui fait peur... Accepter de parler, de se confier, mettre à plat sa souffrance, accepter le principe de l'aide, découvrir derrière l'obligation, la nécessité absolue et urgente du soin. Faire enfin tomber le masque.

Voilà pour les objectifs..., ce vers quoi on va tendre. Et cela, évidemment c'est au Responsable de la structure de donner le cap.

Directeur d'établissement, je l'ai été une trentaine d'années. Au-delà de cette triple fonction qui nous était donnée : la direction administrative, financière et pédagogique, je préférais cette autre définition :

**Diriger n'est pas seulement « Commander »...C'est d'abord et avant tout, donner la direction.**

Une condition 1ère à cela : être le plus souvent possible sur le terrain, proche des gens, éloigné sans doute des nouvelles techniques «managériales» de ces 15 dernières années.

Une des particularités, je crois, dans ce type de structure, est que rien n'est jamais gagné, ni d'un jour sur l'autre, ni d'une session à l'autre. Tout peut aller très vite tout simplement parce que nous sommes face à des adolescents dont le retour aux conduites dyssociales peut être fulgurant.

Alors, fort de cette certitude, il n'y a qu'un choix possible pour l'équipe :

Elle est :

- ou performante et elle doit s'en donner les moyens
- ou elle subit la loi de la bande et elle peut être anéantie en quelques heures ou quelques jours.

A l'image donc de ces avions qui volent au dessus de nos têtes, il faut, certes des tours de contrôle, mais aussi des pilotes... point trop nombreux : un seul suffit s'il a bien les yeux rivés en permanence sur le tableau de bord.

J'ai ce souvenir d'avoir imaginé, au moment de l'écriture du projet de service de cet établissement que l'essentiel de mon travail serait d'avoir un œil constant (probablement même les deux car la tâche allait être rude !) sur ce qu'on va appeler ici un «tableau de bord» que j'allais devoir m'inventer. Un tableau de bord avec 8 écrans de contrôle :

4 à l'externe :

**LE JUGE  
LA FAMILLE  
LE SERVICE D'ENVOI  
LE JEUNE**

4 à l'interne :

**LE CADRE INSTITUTIONNEL  
L'ENCADREMENT  
LE GROUPE  
LE PROGRAMME...**

Et donc au centre de tout cela, le Responsable du service, celui qui allait devoir mettre en synergie, de façon concomitante, l'ensemble de ces 8 écrans de contrôle.

Pour chacun d'entre eux, des questions :

### **LE JUGE :**

Le cadre pénal a-t-il été clairement posé? Les enjeux ont-ils été bien nommés ? A quel moment le Magistrat va-t-il revoir l'adolescent? Que se passera-t-il en cas d'échec? Dans combien de temps nous reverrons nous? Quid des mesures d'accompagnement? Que dit le Contrôle Judiciaire, l'Obligation de Soins, le SME, l'Historique Pénal, etc...?

**Le JUGE est Juge, c'est lui qui fixe les règles du jeu...**

### **LA FAMILLE :**

Démunie, dépossédée, impuissante, complice parfois par la force des choses, ruinée souvent... Une famille qui a perdu ses droits, qui a oublié ses devoirs, mais à qui nous allons renvoyer ce double message :

**« Vous avez besoin de nous et à ce titre, nous allons prendre pour quelques temps le relais de la Garde de votre fils. Vous**

**n'aurez plus pendant les 6 mois de sa prise en charge, ces angoisses permanentes que vous fait vivre votre garçon.**

**A l'inverse, nous, travailleurs sociaux, nous allons avoir besoin de vous. Nous ne prendrons pas votre place. Nous allons chercher à vous replacer progressivement dans vos Droits et vos Devoirs, dans vos Obligations Parentales. »**

Nous allons nous associer, faire ensemble les choses, avancer côte à côte.

Il n'y aura plus la « bonne institution » contre la « mauvaise famille », mais une action conjuguée où chacun aura un rôle, une fonction ...et des comptes à rendre.

### **LE SERVICE D'ENVOI :**

C'est la question du lien pendant le placement avec le service de Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Le CER, ce n'est pas la SERNAM ! C'est une boutade, bien sûr, mais le message doit être clair; nous ne serons pas l'endroit où on dépose un «paquet» encombrant que le service d'envoi reprendra 6 mois plus tard...

L'adolescent vit en perspective... il y a eu un «Avant», il y aura un «Après».

Il ne pourra s'investir dans ce nouveau lieu que s'il a la certitude que tout cela s'inscrit dans une continuité éducative, il y a donc un «Pendant» qu'on va gérer à deux, le CER et le service d'envoi.

En clair, il y aura donc, en parallèle de la mesure en cours une intervention orchestrée par nos soins qui va viser, à ce que ce service de réseau se réapproprie progressivement la relation éducative.

### **LE JEUNE :**

Il serait illusoire de considérer que :

- parce que le Juge a décidé dans son cabinet, du Placement dans le cadre pénal,

- parce que la Famille accepte de se remobiliser,

- parce que le service d'envoi est prêt à donner des garanties d'accompagnement,

Illusoire donc de croire que cela suffira pour que l'adolescent investisse à son tour ce placement, le énième placement...

Tout peut en effet se décider sans lui, puisque nous sommes dans le cadre pénal. A ceci près qu'il n'est plus un enfant qu'on balade d'une structure à l'autre, ni un mauvais sujet qui arriverait au CER l' «épée dans les reins».

A l'équipe, avec son génie propre de lui faire mesurer très rapidement où est son intérêt. A l'équipe d'avoir les mots justes pour qu'il ait envie dans quelques mois de se présenter devant son Autorité de Placement «différent de ce qu'il a été jusqu'ici».

Parié sur sa capacité à réfléchir, à s'extraire des conduites dyssociales dans lesquelles il s'est jusqu'ici enlisé; lui donner l'envie d'essayer, au-delà de l'injonction de placement qui lui est faite, de **redevenir Acteur de sa propre vie...**

Voilà pour les 4 premiers items, les 4 premiers «écrans de contrôle».

Les 4 suivants nous appartiennent directement :

### **LE CADRE DE VIE :**

Proposer à ce garçon une Maison et non plus une Institution. Ni trop près, ni trop loin des villes, une maison porteuse de Règles, d'un cadre. Des murs chargés de messages éducatifs. Un lieu où la Loi du dedans est la même que celle du dehors; des limites fussent-elles virtuelles qu'on est invité à ne pas franchir.

Un lieu neutre, structurant, protecteur...une maison agréable sans qu'elle soit un palace, qu'on va investir ensemble, jeunes et adultes. Une maison où les jeunes ne seront que de passage, mais une maison où ils vont marquer positivement leur passage...

### **L'EQUIPE :**

Des éducateurs, tous identiques, tous différents.

**Identiques** car tous animés des mêmes intentions éducatives, véhiculant des valeurs humanistes communes, disponibles, engagés et respectueux. Des adultes qui ont fait le choix d'être là, qui ne vont pas se contenter d'exécuter le programme mais qui vont en être les Acteurs.

**Différents**, on l'a dit, dans leurs âges, dans leurs sexes, dans leurs itinéraires professionnels, dans leurs origines, leurs cultures, leurs religions.

**Différents et complémentaires**, car ils vont être confrontés à chaque instant à la symptomatologie de ces garçons rompus aux fonctionnements institutionnels, à leurs conduites offensives qui n'ont souvent d'autres visées que de décourager les adultes qui les ont en charge, de les désorienter dans leurs postures éducatives; des adultes qui vont devoir décoder quotidiennement les «mécanismes» du groupe, des mécanismes qui peuvent vous

faire perdre pied à tout moment dans la compréhension des conduites individuelles...

Alors, en appui de cette équipe, **différente et complémentaire**, nous l'avons dit, nous devons prévoir une articulation constante avec le collègue psychologue, avec le superviseur d'équipe, qui vont l'un et l'autre redonner du sens, aider à une meilleure compréhension des situations, permettre de l'échange au sein de l'équipe, favoriser l'analyse de pratique qui permettra de déjouer les fausses routes ou d'empêcher l'émergence chez l'adulte de réponses contre-agressives ou de découragement. La démarche psycho pédagogique prendra ici tout son sens.

C'est elle qui va précisément, chaque jour, permettre cet exercice délicat consistant à tenir dans une même main «l'éducatif et la sanction».

### **LA GESTION DU GROUPE :**

C'est un **groupe** qui nous est confié...pas une **bande**. Et pourtant c'est vers elle qu'évoluera le groupe chaque fois que nous laisserons ces adolescents aux « postes de commande ».

\* Une bande si, dès la première heure nous ne sommes pas en capacité de décoder les phénomènes de groupe qui vont inmanquablement se jouer entre ses membres. Une bande si nous laissons les effets de spirale s'installer. Une bande qui nous conduira à coup sûr à reproduire, ici dans ce nouveau lieu, les mêmes réponses qu'avant, en termes d'exclusion et de rejet.

\*Un groupe si ces adolescents sont, eux, en capacité de comprendre qu'au-delà de leurs enjeux personnels (cette balance qui penche du mauvais côté et qu'il faut remettre en équilibre), leur évolution passe aussi par du soutien positif entre eux.

Un groupe qu'il va falloir quotidiennement revisiter. **Tout au long de ces dix années de fonctionnement du CER , les éducateurs avaient cette habitude, chaque soir à heure fixe, où qu'on soit ,quelque soit le contexte ,de s'arrêter avec eux, de faire une relecture des événements de la journée, de mesurer tout (ou presque) de leur motivation , de leur respect du cadre, du programme , de la relation au copain d'à côté, à l'adulte, de leur contrôle interne, de leur seuil de tolérance...**

**Tout cela ... en groupe.**

Relecture, effet miroir, repérage de soi dans son propre parcours, repérage par rapport à l'autre, mettre des mots là où on ne mettait jusqu'ici que des actes, repartir chaque jour sur de nouvelles bases, 150 jours durant...

Un groupe qui redeviendra néanmoins une bande si l'adulte qui est là n'est pas, chaque matin en capacité d'éveiller la curiosité de ces adolescents, de susciter chez eux cette envie de changement. C'est l'Item suivant.

### **LE PROGRAMME :**

22 semaines pour convaincre que l'adolescent vaut mieux que ce qu'il a fait.

22 semaines pour relever le pari d'une conjugaison entre la contrainte et l'éducation... Pari impossible ?

22 semaines, comme une sorte de mouvement d'horlogerie bien huilé.

\*Il y a d'abord, d'une session à l'autre, l'étude des dossiers... 20,30 dossiers qu'il faut lire attentivement, qu'il faut décortiquer parfois, comprendre souvent entre les lignes, pour n'en retenir au final qu'une huitaine. Ça, c'est le travail du Directeur, en amont de la prise en charge... veiller à la bonne adéquation entre la Commande des Juges, l'équilibre institutionnel et la capacité du Service à répondre au plus près de ce qu'on attend pour le jeune.

\*Comme avant un grand voyage, il y a ensuite quelques jours de réglage entre les coéquipiers ; hors de la présence des adolescents, il faut tout caler, voir les juges, les jeunes, les familles, les Services de réseau, se dire les choses...avec eux et entre nous.

\*Puis, l'accueil, enfin. L'accueil qui n'est pas seulement l'admission, mais un temps sur quelques jours durant lesquels il faut tout observer; c'est un moment essentiel :

-Pour le jeune en premier lieu ; se libérer du bruit des clefs lorsqu'on vient de passer plusieurs mois en détention... Gardez en mémoire dès la première confrontation au groupe, ce qui s'est dit chez le Juge. Poser ses «valises», accepter le contrôle de l'adulte, accepter de nouvelles règles, de nouvelles têtes, un nouveau lieu, le ènième..., lâcher le portable...

-Pour l'adulte également : ne pas se loucher... tout voir... tout écouter, rester maître du pilotage.

\*Très vite, c'est-à-dire dans les 8 / 15jours qui suivent, une expérience forte fondée sur la notion d'utilité sociale et qui, au-delà, va viser à souder le groupe, à le fédérer autour des adultes. Notre choix a été durant ces 10 années de nous tourner vers la

Roumanie... 20 fois précisément, nous avons fait la route: 2500 kms dans un sens, 2500 kms dans l'autre; 2/3 semaines sur place. De bien belles aventures : l'inconfort, la précarité, le choc des images. Découvrir ensemble l'envie d'aider, de se mettre au service de l'Autre... de se décentrer de ses propres difficultés... 15 jours, 3 semaines d'intenses émotions dans les orphelinats roumains, les hôpitaux, sur les camps tziganes.

\*Au retour, les premières visites des familles, **sur le site**: des visites qui se répéteront au rythme d'un week-end sur deux.

Il y aura ainsi, harmonieusement répartis sur les 22 semaines, 7 à 8 séquences de 48 heures réservées aux familles... **sous notre contrôle**.

Des temps pendant lesquels on va pouvoir échanger de ce qu'on vient de vivre, d'une visite à l'autre, transmettre ces émotions intenses, faire ensemble des choses simples du quotidien: préparer un repas, tondre la pelouse du CER, faire du rangement, du ménage, Ensemble.

**Recommencer à se parler, mais ne pas aller trop vite.**

\*Une autre séquence, un autre objectif : durant 15 jours, nous allons explorer ensemble la Citoyenneté. En relation avec la ville de Caen, les adolescents vont réhabiliter des lieux municipaux : un local technique, un cimetière dont on va assurer l'entretien ou qu'on va transformer en jardin public, des panneaux électoraux qu'on repeint, etc... Tout cela sous le regard attentif de l'Autre, celui qui, jusqu'ici pensait qu'on était définitivement «mauvais».

\* Nouveau chapitre : **l'exploration des aptitudes**... Chaque semaine un nouveau défi.

-**la scolarité** : prenant appui sur la méthode Feurstein qui traite des troubles cognitifs, chaque adolescent va effectuer sur 5 jours une sorte de bilan de compétence. Accepter l'idée qu'on n'est pas le génie qu'on croyait être, ni le minable désigné par la famille ou les profs.

-**Le sport** : retrouver des sensations, se dépasser, redécouvrir des règles, rejouer dans des séquences et des contenus adaptés, les émotions jubilatoires qu'on a seulement connues lors de la commission d'un délit...

-**Les essais professionnels** : Aller progressivement se frotter aux réalités extérieures dans de vraies équipes de travail, aller vérifier une motivation, découvrir, guidé par un adulte, le bon geste

professionnel, se faire reconnaître dans de nouvelles compétences.

\*Un nouveau message : **Savoir Faire et Savoir Être**. Admettre qu'on est ici, dans ce nouveau lieu de placement (peut-être le dernier), seulement de passage, mais marquer sa présence, apporter sa « pierre à l'édifice », en réalisant dans ce lieu qui nous a accueilli, un chantier (une chambre, la création d'un jardin, un aménagement quelconque...), bref quelque chose pour les « suivants », comme les aînés l'ont fait avant nous. S'inscrire dans l'histoire du CER... » Transmettre »... à son tour.

\*Et puis une **rupture** aux deux tiers de ces 22 semaines: une rupture ou plutôt un essai « pour voir », comme au poker, si on est capable de quitter provisoirement ce lieu contenant sans y laisser « trop de plumes ». Comme au poker, sauf qu'ici on ne peut plus tricher.

Essayer, c'est expérimenter au réel, la proposition qu'on voudrait faire au Magistrat à la sortie... Alors, pour l'un on va proposer, un retour de 2 semaines chez la Mère, pour l'autre chez le Père, là un essai professionnel, une installation en FJT... autant de choses qu'on a préparées ensemble depuis l'arrivée...

Épisode évidemment risqué ! Mais tellement plus éclairant que de laisser dire systématiquement le jeune ou sa famille « *que c'est de la faute du Juge, de la famille, de l'éducateur qui n'a rien compris ou qui s'oppose à telle ou telle solution...* ». Chacun va devoir sur ces 2 semaines se réapproprier son histoire, une partie de ses problèmes, redevenir acteur de son devenir et des solutions qu'il faudra bien, quoiqu'il se passe, proposer à l'Autorité de placement dans quelques semaines.

Mais cette expérience, nous allons la faire **ensemble**, car l'équipe ne sera jamais bien loin. Chaque jour, elle sera attentive, mais à la bonne distance. La structure d'ailleurs restera ouverte, ou plutôt entrouverte, au cas où...

L'éducateur de réseau sera là lui aussi, présent avec nous. 15 jours c'est long ...et c'est court, mais dans tous les cas, chacun aura, au terme de cet épisode, à rendre compte...à rendre des comptes.

\*Au moment de basculer dans le 3ème tiers temps du séjour, chacun doit donc revenir, enrichi ou appauvri par cette expérience « hors des murs » (qui étaient finalement bien rassurants). Il faut donc revenir au CER.

Remettre du lien va prendre un peu de temps et oblige du côté de l'équipe à un peu d'originalité : nous avons pris l'habitude dès le retour des jeunes de repartir quelques jours avec eux pour recréer ce lien.

L'Île d'Ouessant, au «bout du Monde» ou plus modestement un coin, pas trop loin où on va se poser, parler de cette expérience des 15 jours précédents, en tirer ensemble les enseignements. Juste quelques jours... juste pour recréer du lien entre nous.

\*Au retour de ces quelques jours, cette fois on est dans la dernière ligne droite: un nouveau chantier sur le site, des activités choisies pour leur valeur fédératrice, et, progressivement se remettre en route ensemble. Ré-accepter de se replacer dans ce cadre contraignant de l'accompagnement éducatif permanent... 24 heures sur 24 pour encore 5 Semaines.

Ensemble, certes, mais la route se rétrécit, car elle ramène chacun des garçons vers ses objectifs personnels, forcément différents de ceux des copains d'à côté.

Alors, pour bien différencier les parcours des uns et des autres, nous allons explorer 3 nouvelles voies :

**La réappropriation par chacun de son histoire personnelle :** revisiter ensemble les événements importants de sa vie. La mort d'un parent, une séparation, un drame, un secret, une filiation compliquée...

**Le ré ancrage dans la réalité de l' «après CER» :** un dossier d'inscription à l'ANPE locale, une démarche en direction d'un employeur, tâter le terrain du côté d'une formation...

Baliser la route pour après en y associant bien sûr le collègue de la PJJ...le service d'envoi.

**La confrontation à l'acte pénal :** Relire avec l'adulte son Historique Pénal, faire la part des choses. Distinguer le moins grave du plus grave, de l'irréversible parfois...

Au-delà des sanctions passées et/ou à venir, on va traiter ensemble avec l'éducateur, le psychologue, le philosophe de la question de la culpabilité, des remords, de la question du Pardon, possible ou pas...reconnaître la souffrance de l'Autre, la victime. Le chemin est parfois douloureux, chaotique.

\*Une ultime séquence de 2 ou 3 semaines vient clore ces 22 semaines de prise en charge. Nous l'intitulons «**expérience de**

**réhabilitation personnelle**». Cette ultime séquence, les garçons vont la vivre auprès d'un public fragilisé, lui aussi en grande souffrance: les personnes âgées... Ultime stage en maison de retraite, chacun dans sa maison de retraite et là encore on va remettre, tout seul, loin du regard des copains, du lien social et montrer qu' **«on vaut mieux que ce qu'on a fait»**.

\*\*\*

***Voilà, la boucle est bouclée : c'est l'heure des comptes.***

***Il faut revoir le Juge, expliquer, s'expliquer, voir ensemble si les plateaux de cette foutue balance ont bougé et commencer à se projeter vers de nouveaux horizons, rempli de cette forte expérience, de ce «Voyage intérieur» qu'on vient d'effectuer.***

160 jeunes environ ont bénéficié de cette prise en charge au cours de ces 10 années. Tous arrivaient avec des histoires pas possibles; chacun «se distinguait» par son propre parcours: ici la lente descente dans la marginalité dès l'âge de 7/8 ans, là les incarcérations qui se répètent 7 fois, 8 fois, 9 fois... des «records» assez inimaginables.

Là encore l'irréremédiable: l'homicide qui va vous accompagner probablement toute votre vie, les délits sexuels à répétition, l'usage des stupéfiants, les adoptions qui vous explosent en pleine figure à l'adolescence...

Et toujours cette question :

**«Est-ce que je peux demain valoir mieux que ce que j'ai fait ? »**

Ne sommes nous pas finalement avec cette formule empruntée à notre ami et philosophe Jacques Ricot, tout près de l'autre question proposée par cette revue professionnelle de départ :

**«Contraindre et éduquer est-il donc un pari impossible ?»**

\* \*  
\*

Tout au long de ces années, nous nous sommes rendus en Roumanie, je le disais un peu plus haut, au rythme de 3 ou 4 voyages par an.

Pas seulement dans les Orphelinats, les Hôpitaux ou sur les Camps Tziganes mais aussi dans un Centre de Rééducation pour Mineurs.

Ce Centre se situe à Buzias, dans le sud ouest du pays, à proximité de Timisoara. 60 jeunes vivent là, enfermés; tous exécutent une peine pouvant aller d'1 à 4 ans. Ils ont entre 14 et 18 ans. On est ici au carrefour de ce que nous avons, nous, expérimenté au cours des cinquante dernières années, du plus lointain au plus récent.

Cet établissement s'apparente en effet à la fois à nos anciennes Maisons de Correction, à nos internats d'après guerre totalement fermés. Concernant leurs approches pédagogiques, elles ressemblent fort aux techniques de rééducation Nord Américaines des années 70/80 (Jeanine Guindon, Boscoville etc...), et pour les analogies les plus récentes, à ces EPM (Établissements Pénitentiaires pour Mineurs) qui fleurissent aujourd'hui un peu partout en France (à mon grand désespoir... mais ce n'est qu'un avis personnel).

Certes, nos amis Roumains avancent avec les moyens du bord, mais pour avoir de multiples fois échangé avec les professionnels de cet établissement, pour avoir observé ces garçons qui au terme de leur placement sont capables de revenir saluer les adultes qui les ont accompagnés, et enfin pour avoir participé là bas, il y a quelques années, à un Congrès International sur la question de la prise en charge de ces adolescents en milieu contenant, j'ai compris qu'ils avaient peut-être réussi, eux, à mettre en place ce que nous ne sommes, nous, jamais parvenus à faire :

**Conjuguer dans le même lieu, le même temps... et avec les mêmes adultes, ces 3 volets que nous nous obstinons, nous, à cloisonner depuis des lustres :**

### ***L'Éducatif, le Judiciaire et le Carcéral.***

Je crois réellement que cet établissement a une vraie mission éducative, de la même façon que la mission de nos structures de type CER ont aussi, au-delà du Mandat éducatif, une vocation

sanctionnante, ne serait ce que par le caractère judiciaire et alternatif à l'incarcération qui en délimite les contours.

\* \*  
\*

Alors, oui je crois, eu égard au moins à cette population à risques (multiples) qu'il n'y a pas de place pour un mode d'éducation sans contraintes.

Nombre de jeunes sont venus nous voir au terme de ces 6 mois de prise en charge pour le moins « contraignante» (aucune sortie libre, plus de contact avec les copains, plus de téléphone portable etc...) pour nous remercier de leur avoir imposé ce cadre...

**«Sans ces limites, je serais devenu fou !»,**  
me confiait, au terme de son placement, l'un d'entre eux.

Merci à vous d'avoir supporté cette longue lecture. Et Merci surtout à tous ces Professionnels de santé qui m'ont accompagné dans cette belle aventure.

**Jean JAGUT-25 Février 2022**

Contact :  
Tél : 06 71 46 32 60  
Mail : jean.jagut@orange.fr